

AEMO 68 : COLMAR & MULHOUSE

Site Colmar : 4 Rue de Mulhouse

Site Mulhouse Bassin : 132 Avenue Robert Schuman

Site Mulhouse Flandres : 81 Rue des Flandres

Pôle protection de l'enfance 68

1. EDITORIAL



L'année 2017 a été celle de la mise en œuvre d'un fonctionnement multi-sites à l'échelle de l'AEMO68, confirmée en tant que nouvelle entité. Le service AEMO68 a cherché à créer les bases d'une identité commune à travers 3 axes forts :

- L'ambition d'un diagnostic partagé, issu de groupes de réflexions transversaux et de la démarche d'évaluation interne,
- Les prémisses d'une culture commune via des temps de formations regroupant l'ensemble des professionnels
- L'impulsion d'un pilotage unique et coordonné au travers de la constitution d'une équipe de direction.

2017 a aussi été l'année de la création d'une seconde équipe d'AEMO-R, en réponse aux besoins identifiés concernant cette prestation.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Au budget prévisionnel 2017 :

Site Mulhouse :

920 mesures classiques - 28 mesures renforcées

Site Hébergement :

25 mesures AEMO-H

Site Colmar

506 mesures classiques - 217 mesures AED - 21 mesures AED R

L'ACTIVITE

SITE DE COLMAR

Activités	2014	2015	2016	2017
JOURNEES PREVISIONNELLES	280320	271560	276670	276670
JOURNEES REALISEES	273453	266706	264675	269495
ECARTS	-6867	-4854	-11995	-7175
	-2,45%	-1,79%	-4,34%	-2,59%
EFFECTIF AU 31 DEC	747	724	752	750
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	97,55%	98,21%	95,66%	97,41%
NBR DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	1131	1121	1118	1147

SITE DE MULHOUSE BASSIN

Activités	2014	2015	2016	2017
JOURNEES PREVISIONNELLES	375342	346020	346020	346020
JOURNEES REALISEES	327822	338845	321985	313022
ECARTS	-47520	-7175	-24035	-32998
	-12,66%	-2,07%	-6,95%	-9,54%
EFFECTIF AU 31 DEC		951	1036	878
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	87,34%	97,93%	93,05%	90,46%
NBR DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	1410	1348	1373	1335

SITE DE MULHOUSE FLANDRES (AEMOH)

Activités	2016	2017
JOURNEES PREVISIONNELLES	7756	7756
JOURNEES REALISEES	9247	8444
ECARTS	1491	688
	19,22%	8,87%
EFFECTIF AU 31 DEC	26	29
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	119,22%	108,87%
NBR DE BENEFICIAIRES SUIVIS	49	58

DANS L'ANNEE

Sur le site de Colmar, toutes prestations confondues, nous relevons une hausse d'activité, comparativement à l'année 2016 de 1.82 %, permettant d'atteindre un taux d'activité quasiment conforme aux attendus.

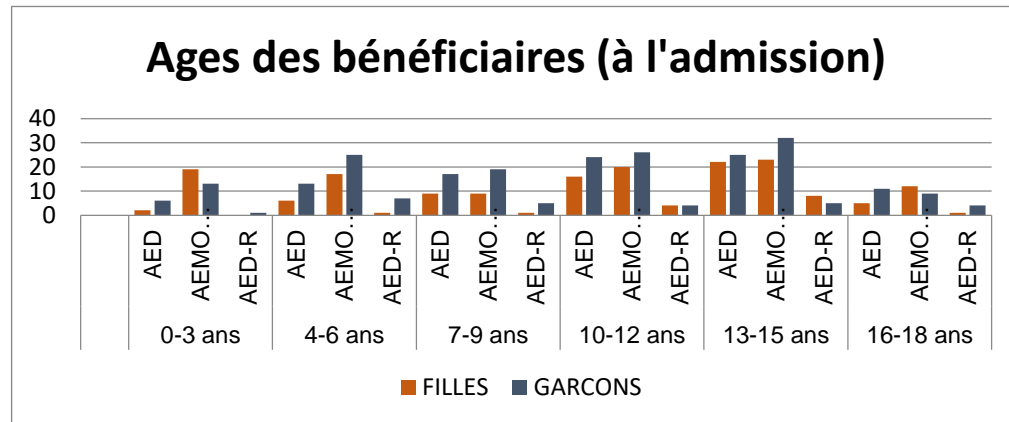
Sur le site de Mulhouse Bassin, la stabilisation à hauteur de 90.46 % a permis de créer les conditions d'un redéploiement favorable à la prise en compte des besoins en AEMO-R, et la constitution en novembre 2017 d'une deuxième équipe de travailleurs sociaux prenant en charge 28 mesures supplémentaires.

Suite au constat d'une année 2016 marquée par un surcroît d'activité en AEMO-H, un rééquilibrage a été progressivement réalisé, permettant de réduire significativement la part de suractivité sur cette prestation, tout en augmentant le nombre de bénéficiaires suivis.

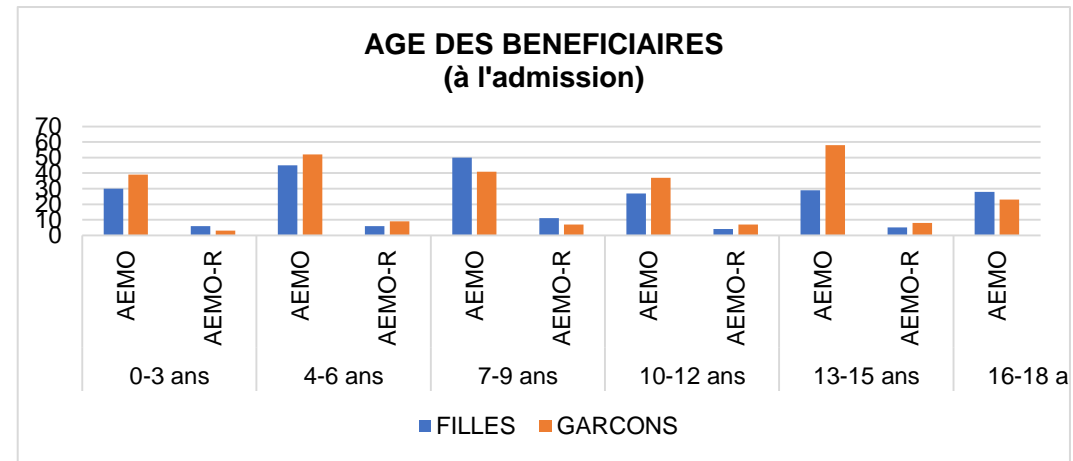
Prenant en considération les évolutions relatives au bassin mulhousien et l'absence de tous types de prestations éducatives renforcées sur certains secteurs géographiques, une réflexion stratégique a été menée en vue de positionner l'ARSEA comme un acteur susceptible de couvrir le bassin colmarien par une offre d'AEMO-renforcée.

AGE MOYEN DES MINEURS ACCUEILLIS

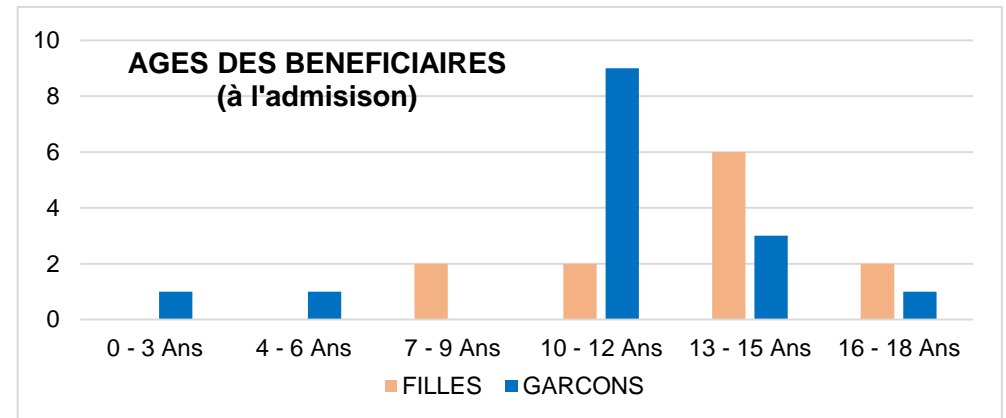
SITE DE COLMAR



SITE DE MULHOUSE BASSIN



SITE DE MULHOUSE FLANDRES (AEMOH)



Toutes prestations confondues et sur l'ensemble des sites, la tranche des 10-15 ans est la part la plus représentative des mineurs suivis soit 41.30 %.

ORIGINE DES DECISIONS (EN NOMBRE DE JEUNES ACCUEILLIS)

Globalement, sur l'année, les services d'investigation restent majoritairement porteurs des préconisations d'accompagnements éducatifs judiciaires, toutes prestations confondues.

Parallèlement, ce sont les Espaces Solidarité qui produisent la majorité des évaluations qui accompagnent les demandes parentales à l'origine des prestations AED et AED-R.

SITUATION DES JEUNES A LA SORTIE

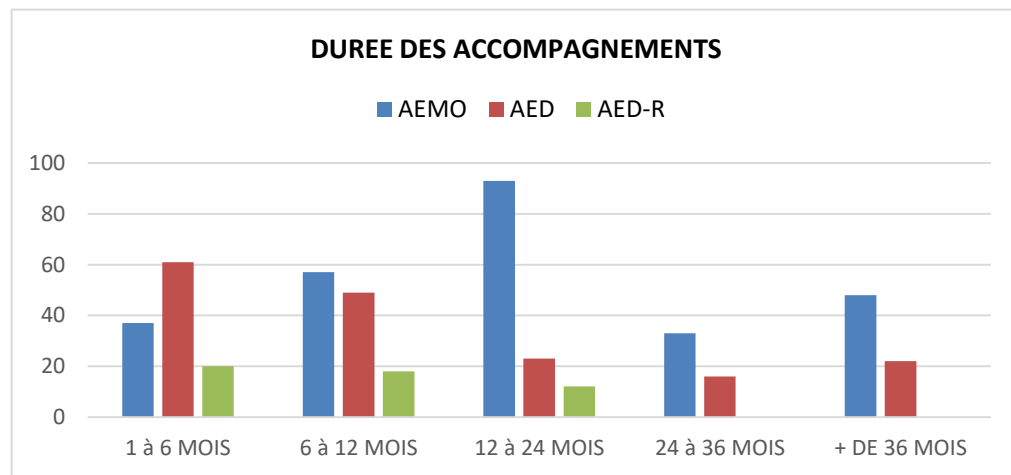
Concernant les motifs de sortie, sur le secteur mulhousien, la part d'accompagnement se soldant par un placement toutes prestations confondues frôle les 20 %. Elle est inférieure de 5 points sur le bassin colmarien, soit une réduction de près de 2 % par rapport à l'année 2016. Cette part vient positionner le service AEMO68 comme un acteur significatif de l'évaluation du besoin de protection des mineurs accompagnés, qui reste en parallèle positionné sur sa mission première de soutien aux parents et de maintien des mineurs dans leur environnement naturel.

Près de 9 % des accompagnements (4% en AEMO-H) trouvent un terme contraint du fait de la majorité des jeunes accompagnés.

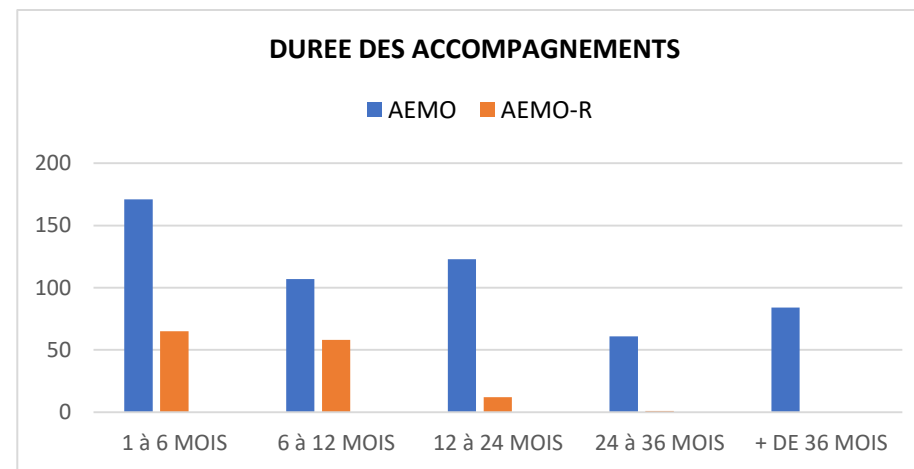
En ce qui concerne la mission d'AEMO-H, la part significative des 53 % de sortie au motif de placement témoigne de l'engagement singulier de cette mission au profit de situations de danger souvent très dégradées, et présentant un risque élevé d'incidents graves et de ruptures relationnelles.

DUREE MOYENNE DE SEJOUR

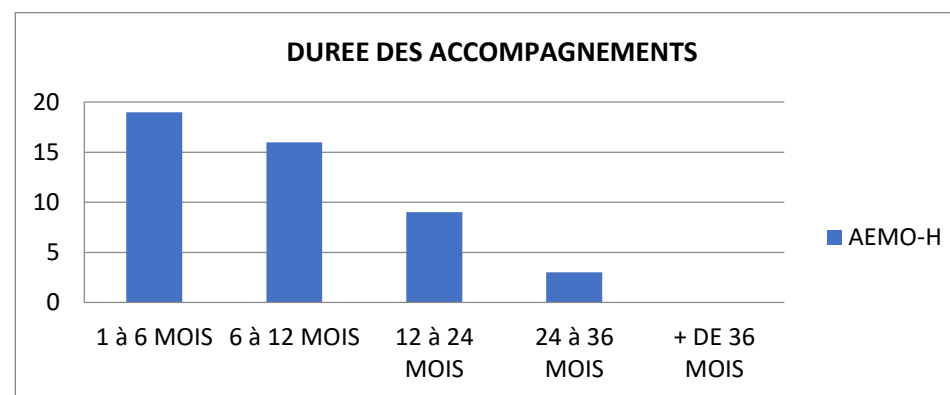
SITE DE COLMAR



SITE DE MULHOUSE BASSIN



SITE DE MULHOUSE FLANDRES (AEMOH)



A l'échelle des sites de Colmar et Mulhouse Bassin, en ce qui concerne la mission d'AEMO, il apparaît que la durée d'accompagnement la plus importante se situe entre 12 et 24 mois. Néanmoins, la spécificité du bassin Mulhousien tient à une part très importante de mesures d'AEMO exercées pour une durée inférieure à 6 mois.

Ce constat témoigne de mesures d'AEMO ordonnées et exercées « transitoirement », en attente de réalisation d'autres mesures (AEMO-R, AEMO-H, Accueil de jour, voire placement),

déjà ordonnées par les Magistrats mais n'ayant pu être développées d'emblée du fait de la saturation du dispositif.

En ce qui concerne la mission d'AEMO-H, 75 % des accompagnements mis en œuvre apparaissent conformes aux dispositions du cahier des charges établi (soit une durée de 6 mois renouvelable 1 fois).

Pour la prestation administrative, 65 % des mineurs accompagnés l'ont été pour une durée inférieure à 24 mois, ce qui laisse à penser que la collaboration et les ressources familiales mobilisables permettent d'opérer une évolution favorable dans la durée observée.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie de l'établissement

La vie de l'établissement a été particulièrement marquée par :

- L'organisation opérationnelle du redéploiement des personnels au profit du développement de la seconde unité d'AEMO-R sur le site de Mulhouse Bassin ;
- Le choix de poursuivre à l'échelle de l'AEMO68 la formation des professionnels à la méthode d'évaluation en protection de l'enfance Alföldi, à fin de référence commune ;
- La participation conjointe des équipes d'AED-R et d'AEMO-H à la formation « agressivité et conduites à risque à l'adolescence » afin de répondre aux besoins spécifiques du public adolescent
- L'engagement et l'organisation pérenne d'une participation active du service AEMO68 aux travaux et réflexions du CNAEMO dans le cadre de l'instance régionale et les assises nationales ;
- La contribution du service au développement d'une recherche action relative à "La Protection de l'enfant : coéducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage".

3.2. Partenariat

Nous observons particulièrement :

- La réalisation de réunions de coordination avec les Juges des Enfants des deux juridictions compétentes,
- La poursuite d'un travail de coopération fonctionnelle avec les inspecteurs de l'aide sociale à l'enfance
- La représentation du service auprès de la « commission des adolescents en grande difficulté »
- La poursuite d'un partenariat actif avec La Petite Ourse de Colmar, à fin de coordination accrue
- Le renouvellement des modalités de coopération opérationnelle avec les Espaces Solidarité hors agglomération Mulhouse et Colmar.

3.3. Travail avec les familles

Nous observons particulièrement :

- La continuité de la réalisation d'actions collectives, sous la forme de séjour/journées, au profit des mineurs bénéficiaires, dans le cadre des missions d'AEMO et d'AED,
- Le renouvellement de l'action collective de soutien à la parentalité, organisée sur le site de Colmar,
- La mobilisation d'un personnel psychologue au profit des besoins spécifiques des nourrissons et des jeunes enfants dans le cadre de la mission d'AEMO-R.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

La mise en commun d'observations issues de groupes de travail menés à l'échelle de l'ensemble des sites et prestations, associée à la démarche

Renouvelée de l'évaluation interne, ont permis de mettre au travail les constats partagés, à fin d'amélioration de l'organisation opérationnelle.

En conséquence :

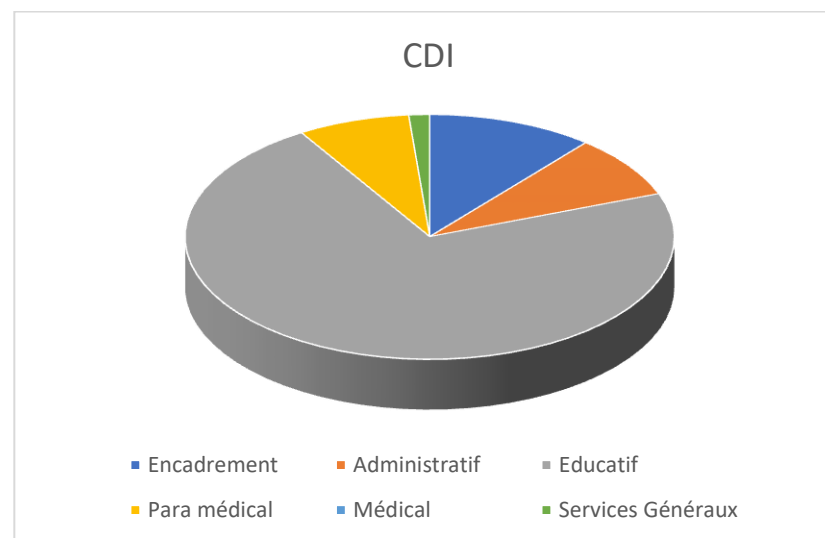
- Un outil d'objectivation des actes réalisés (nature et nombre) dans l'exercice des différentes mesures a été modélisé, et devra être présenté et expérimenté par les équipes.
- Le processus d'engagement et de développement des mesures d'AEMO/d'AED a été réévalué dans une optique d'harmonisation des sites, d'optimisation des moyens, et de conformité réglementaire. Cette démarche participe de la construction commune du projet de service d'AEMO68.

RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2017

SITE DE COLMAR

2015	2016	2017
37,11	37,21	36,30

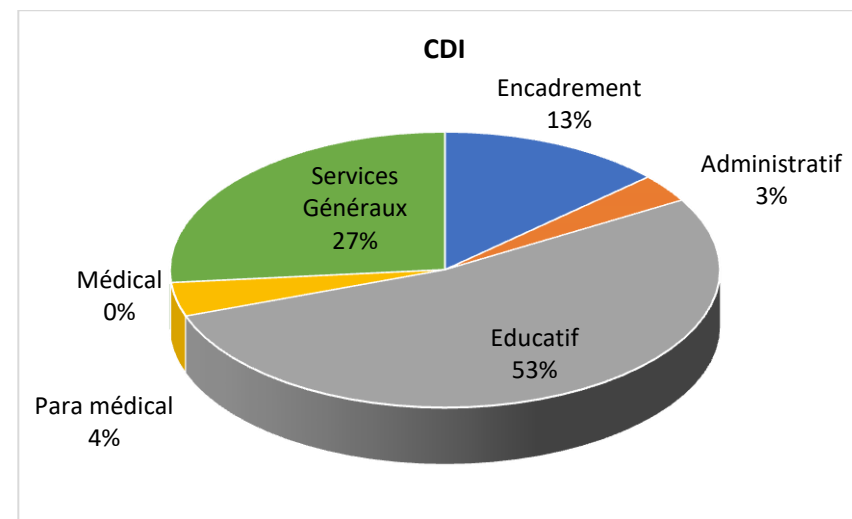
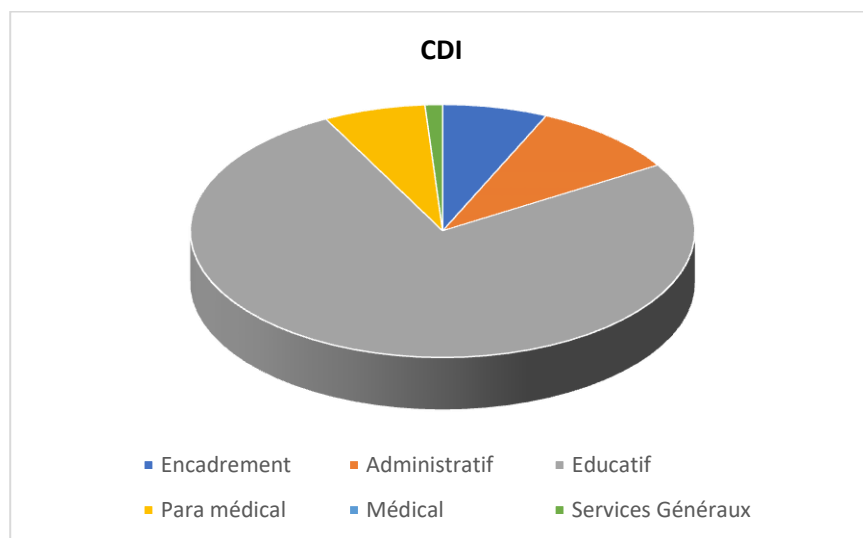
Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	36,30	4,00	3,00	26,11	2,69	0,00	0,50
CDD temporaire	0,00						
CDD remplacement	3,57			3,00	0,57		
Contrats aidés	1,00			1,00			
Maitres	0,00						



SITE DE MULHOUSE BASSIN

2015	2016	2017
45,81	47,01	44,57

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	44,57	3,00	4,26	33,90	2,91	0,00	0,50
CDD temporaire	0,00						
CDD remplacement	3,00			3,00			
Contrats aidés	0,00						
Maitres	0,00						



SITE DE MULHOUSE FLANDRES (AEMOH)

2015	2016	2017
8,55	8,55	7,55

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	7,55	1,00	0,25	4,00	0,30	0,00	2,00
CDD temporaire	0,00						
CDD remplacement	2,00			2,00			
Contrats aidés	0,00						
Maitres	0,00						

Nous observons :

- Le renouvellement significatif de l'équipe de Cadres de Direction en raison du mouvement important des Cadres intermédiaires sur 2016 et 2017,
- Sous l'effet des mouvements de personnels de Cadres, la décision de Direction de suspendre, pour une année civile, l'accueil de stagiaires au sein de l'AEMO68.
- Un besoin croissant de gestion des postes et des personnels, sous l'effet conjugué des arrêts de maladie, des mobilités internes, et des redéploiements opérationnels des différentes missions.
- Le besoin et l'exigence accrus de prévention et de traitement des risques psychosociaux spécifiques aux missions et prestations de milieu ouvert. Ce besoin est à ce jour partiellement identifié et traité, sous la forme de réponses organisationnelles prioritaires prenant en compte le traitement de l'urgence, le sentiment d'isolement des personnels et le besoin de continuité de l'intervention.

5. CONCLUSION

L'année 2017 a ainsi été pleinement déterminée par :

- l'exigence de doter le service AEMO68 d'une organisation efficace, adaptée à la réalité d'une structure multi-sites et multi-prestations
- l'exigence d'adapter les missions et prestations aux besoins des bénéficiaires et des territoires, en prenant en compte les évolutions de l'activité

- les enjeux stratégiques de développement, pour le service et pour l'ARSEA.

La structuration et l'organisation du service AEMO 68 est à poursuivre et consolider en ce sens, à l'appui d'un effort de modélisation spécifique à chacune des missions et prestations, tout en portant le souci de promouvoir la compétence individuelle et collective, ainsi que la construction d'une identité et d'une culture de service commune, respectueuse des enjeux liés à la prévention des risques psycho-sociaux.